

Sujet : [INTERNET] Observations sur la RNN

De : NICOLAS MICHON <

Date : 16/12/2022 07:30

Pour : pref-ep-rnn-seine-champenoise@aube.gouv.fr

MICHON Nicolas

Agriculteur éleveur

Les propriétaires et exploitants n'ont pas été consulté ni avertis et sont devant le fait accompli et ne peuvent que constater que leurs parcelles sont incluses dans le périmètre de la réserve.

En ce qui me concerne ma parcelle de prairie que vous dites "remarquable": elle jouxte la station d'épuration de PONT-sur-SEINE qui pollue et je suis très surpris que vu toutes les études faites pour ce projet, aucune analyse bactériologique n'ait été effectuée.

Sur cette parcelle, j'ai déjà eu des problèmes sanitaires sur certains de mes animaux à cause de la station d'épuration.

D'autre part, j'ai assisté à une réunion à laquelle je n'avais pas été invité officiellement, le peu d'information qui m'a été "donné rend la pâture impossible à exploiter raisonnablement. La pérennité de l'élevage sur mon exploitation s'en trouvera fortement compromise.

J'avais divers projets sur cette parcelle qui étaient en phase avec la politique agro-environnementale actuelle qui tombe à l'eau à cause de la réserve.

Pour mes autres parcelles plus petites, j'aimerais avoir la possibilité de planter des peupliers et exploiter les bois.

Je ne peux pas payer les impôts fonciers les charges d'association foncières sans avoir de revenu.